



**FFvolley**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **PROCES-VERBAL N°6 DU 20 JUILLET 2019**

**SAISON 2018/2019**

**Présents :**

Eric Tanguy, Président

M. Akilian, C. Albe, P. Allamassey, F. Avaby représentée par P. Allamassey, C. Bagatto, B. Cervetti, C. Darcel représentée par C. Bagatto, F. de Bernon représentée par C. Gangloff, D. Deconninck, A. de Fabry, JP. Dubier, C. Durand, C. Gangloff, A. Giubergia représentée par G. Henry, JL. Gouverneur représenté par Y. Labrousse, R. Goux représenté par M. Akilian, G. Henry, E. Kozludere représentée par P. Mercier, Y. Labrousse, G. Mabile représenté par JP. Dubier, M. Martin-Douyat représenté par E. Tanguy, P. Mercier, S. Mouezy représenté par C. Albe, C. Mouradian, L. Royo représentée par E. Tanguy, N. Turin représentée par P. Vouillot, P. Vouillot

**Absents excusés :**

A. Griguer, L. Lachaise, J. Logeais, V. Roche, L. Torrecillas, JP. Aloro

**Absents :**

C. Daubas, A. Marcaggi

**Assistent :**

JL. Larzul représentant Mme Gemise-Fareau, Présidente du Conseil de Surveillance, B. Leys, E. Sagot

**Invité :**

A. Dagorne

---

## ORDRE DU JOUR

### 1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- 1.1 EURO 2019
- 1.2 BILAN DE LA CAMPAGNE PSF (ex-CNDS)
- 1.3 DIVERS

### 2. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL

- 2.1 APPROBATION DES PROCES-VERBAUX
- 2.2 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'AG DE BELFORT

### 3. SECTEUR FINANCES

- 3.1 POINT SUR LES INDEMNITES DE FORMATION SUITE AUX MUTATIONS
- 3.2 PEREQUATION DES DEPLACEMENTS
- 3.3 POINT SUR LES ENGAGEMENTS DES CLUBS
- 3.4 INFORMATION SUR LA DEMANDE DE MEDIATION DU CD13

### 4. SECTEUR SPORTIF

- 4.1 POINT DIVERS
- 4.2 COUPE DE FRANCE SENIORS
- 4.3 BILAN SUR LA PREMIERE EDITION DE LA COUPE DE FRANCE M11
- 4.4 DESIGNATION DES IMPLANTATIONS DES VOLLEYADES 2020 et 2021
- 4.5 POINT SUR LES M12F ET M14 F
- 4.6 INFORMATIONS SUR LES CALENDRIERS NATIONAUX ET SUR LES RPE DES DIVISIONS NATIONALES

### 5. SECTEUR DEVELOPPEMENT ET SPORTIF

- 5.1 BILAN CHALLENGE COMPET LIB 2019
- 5.2 PERSPECTIVES CHALLENGE COMPET LIB 2020
- 5.3 CHALLENGE VETERANS
- 5.4 REGLEMENT BASSIN DE PRATIQUE

### 6. SECTEUR DEVELOPPEMENT

### 7. SECTEUR ULTRA MARIN

- 7.1 PROJET CHALLENGE DOM TOM EN MARTINIQUE
- 7.2 MISE EN PLACE D'UNE ASSOCIATION DES LIGUES ULTRA MARINES

### 8. SECTEUR EVENEMENTIEL

- 8.1 BILAN VNL CANNES
- 8.2 BILAN GOLDEN EUROPEAN LEAGUE TOURCOING ET HARNES

### 9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 POINT SUR LES ENTRETIENS INDIVIDUELS
- 9.2 DIVERS

Avant d'ouvrir les débats, le Président Éric TANGUY informe que le quorum n'est pas atteint et que, par conséquent, le Conseil d'Administration n'est pas en capacité de prendre des décisions (16 présents avec 11 procurations). Les Statuts stipulent que 18 personnes doivent être présentes physiquement.

Il indique que des décisions importantes, notamment pour la validation des attributions des crédits de l'Agence Nationale du Sport au titre des Projets Sportifs Fédéraux, doivent parvenir pour le 31 juillet au plus tard. Le Président propose de transformer ce Conseil d'Administration en Bureau Exécutif élargi à tous les membres du CA présent, cela permettra d'avoir une validation puisque le quorum nécessaire à la tenue d'un Bureau Exécutif est largement atteint.

### ***Vote sur la transformation du CA en Bureau Exécutif élargi***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b>Adopté à l'unanimité</b>		

## **1. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY**

### **1.1 EURO 2019 : POINT D'ETAPE SUR LA BILLETTERIE – POINT DE SITUATION**

Le Président rend compte de l'état de la billetterie au 20 juillet 2019 : 730 000 € de billets vendus ce qui représente plus de 18 000 billets.

Un point d'étape précis a été réalisé au 30 juin :

Sur Montpellier la prévision était de 10 519 billets au 30/06 et les ventes sont de 5 866 soit 56 %.

Sur Nantes la prévision était de 4 027 billets au 30/06 et les ventes sont de 3 835 soit 95 %.

Sur Paris la prévision était de 6 669 billets au 30/06 et les ventes sont de 7 178 soit 108 %.

Au global, la FFvolley a vendu 79 % de son objectif en billets au 30/06/2019.

Un point précis a été réalisé sur la vente en termes de chiffre d'affaires.

Sur Montpellier la prévision était de 248 898 € au 30/06 et le chiffre atteint est de 164 104 € soit 66 %.

Sur Nantes la prévision était de 157 925 € au 30/06 et le chiffre est de 3 835 # soit 87 %

Sur Paris la prévision était de 395 723 € au 30/06 et le chiffre est de 369 358 € soit 93 %

Au global, la FFvolley a réalisé 79 % de son objectif de chiffre d'affaire au 30/06/2019.

Le Président informe, qu'à ce jour, nous notons un retard de 150 000 € par rapport aux prévisions.

Suite aux différentes démarches d'alerte faites sur les finances de la FFvolley, par un ou plusieurs Administrateurs de la Fédération, auprès du Ministère des Sports, le Président et le Trésorier Général ont sollicité un rendez-vous.

Une présentation précise de la situation financière a été faite au cours de ce rendez-vous, et plus particulièrement sur le dossier de l'EURO 2019. Les échanges, très positifs, se sont soldés par l'obtention d'une subvention de 200 000 € supplémentaire pour l'EURO 2019.

Le Président remercie particulièrement le Secrétaire Général du CNOSF qui n'a pas ménagé ses efforts pour défendre et appuyer la demande.

### **1.2 BILAN DE LA CAMPAGNE PSF 2019 (ex-CNDS)**

L'ensemble des membres du CA souligne et félicite l'excellent travail effectué par Yvan MAIROT, Chargé de Développement à la FFvolley, pour la gestion et le suivi des différents dossiers mais aussi pour sa réactivité et son écoute vis-à-vis des clubs, des Comités Départementaux et des Ligues Régionales.

Le Président informe que la commission en charge de l'étude des dossiers s'est appuyée sur les critères préconisés par l'ANS pour établir des clés de répartition et attribuer, en toute équité, les sommes aux Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs.

Les critères préconisés par l'agence :

- Se baser sur la population ou le nombre de licenciés
- Préserver l'enveloppe de l'Outre-Mer
- Tendre vers une majorité de l'enveloppe à destination des clubs

La Président fait part des deux courriers émanant des Ligues Régionales de Bretagne et de Normandie et du Centre Val de Loire. En réponse à ces derniers, le Président rappelle certains faits :

Il a été demandé aux Présidents de Ligues Régionales de jouer la carte de la solidarité pour répartir équitablement la somme accordée par l'ANS et ne pas pénaliser les régions lésées lors des exercices précédents.

Toutes les Ligues Régionales ont majoritairement répondu favorablement à cette proposition, exceptée une pourtant défavorisée les années précédentes mais rééquilibrée cette année.

La Ligue Régionale du Centre Val de Loire a fait part d'une demande : revaloriser les sommes des petites Ligues Régionales. Cette année la Ligue du Centre Val de Loire a bénéficié du rééquilibrage.

Le Président indique que la synthèse sera publique.

**Le Président soumet au vote du Bureau Elargi, la validation du PV de la commission PSF**

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	MARTIN DOUYAT Michel DUBIER Jean-Paul DURAND Christophe	24

**Adopté à la majorité**

### **1.3 DIVERS**

- Le Président félicite les équipes françaises qui ont performé dans différentes compétitions :

- Médaille de bronze au Championnat d'Europe pour notre Equipe de France masculine U22 de Beach Volley
- 4<sup>ème</sup> place aux Universiades pour l'Equipe de France Masculine
- 1<sup>ère</sup> place au tournoi de la WEVZA en Allemagne de l'Equipe de France Féminine U18, entraînée par Fabrice VIAL
- L'Equipe de France U17 Masculine vainqueur au Championnat d'Europe, entraînée par Olivier AUDABRAM et Simon CAYRON
- Belle performance de l'Equipe de France U16 Féminine qui dispute les places 5 à 8 au Championnat d'Europe

## **2. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL**

### **2.1 APPROBATION DES PROCES-VERBAUX**

Etant en réunion de Bureau élargi, les procès-verbaux ne peuvent être approuvés.

### **2.2 APPROBATION DE LA DIFFUSION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE BELFORT**

Etant en réunion de Bureau élargi, les procès-verbaux ne peuvent être approuvés.

### **3. SECTEUR FINANCES**

#### **3.1 POINT SUR LES INDEMNITES DE FORMATION SUITE AUX MUTATIONS**

Le Trésorier Général, Christian ALBE rappelle les principes des indemnités de formation suite aux mutations et indique qu'il serait souhaitable de reporter la mise en application de ce point pour la saison 2020/2021.

***Le Président soumet au vote la proposition***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

#### **3.2 PEREQUATION DES DEPLACEMENTS**

Le Trésorier Général demande qui sera en charge du dossier. La CCS sera en charge du dossier. La supervision sera attribuée à Céline DARCEL, candidate pour assurer la gestion, le suivi et le contrôle de cette mission. Les modalités seront concrètement définies en Bureau Exécutif.

***Le Président soumet au vote la proposition***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

#### **3.3. POINT SUR LES ENGAGEMENTS DES CLUBS**

Le Trésorier Général informe que 18 clubs n'ont pas réglé les engagements, ce qui représente un montant important de la trésorerie hors des caisses de la FFvolley.

Le Trésorier Général alerte les membres du Bureau élargi sur la dette de 30 000 € du club de St-Raphaël. Règlementairement, ce club ne peut évoluer dans aucuns des championnats nationaux, régionaux et départementaux.

Le Bureau élargi notifie la suspension des inscriptions du club de St-Raphael tant qu'ils ne sont pas à jour financièrement ou mis en place un moratoire avec la FFvolley.

***Le Président soumet au vote la notification de suspension du club de St-Raphael***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

#### **3.4 INFORMATION SUR LA DEMANDE DE MEDIATION DU CD13**

Le Trésorier Général rappelle la demande de médiation du CD13 qui portait sur deux points : dette avec la Ligue Régionale PACA et point de désaccord avec une ex-salariée.

Les membres en charge du dossier, Christian ALBE pour la FFvolley et Jean-Paul ALORO pour le Conseil de Surveillance, sont désormais en possession des documents et vont programmer une rencontre.

#### **4. SECTEUR SPORTIF**

##### **4.1 POINT DIVERS**

- Alain de FABRY, Vice-Président en charge du Secteur Sportif, informe que la CCS intègre deux nouveaux membres à son équipe :
  - HOCHALA Patrick
  - COZZI Michel

***Le Président soumet au vote la candidature de deux nouveaux membres***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

- L'ASUL LYON : a fait appel de la décision de la DNACG, à savoir ne pas intégrer le championnat Elite Masculine compte tenu des difficultés financières. Une demande de conciliation semble être déposée auprès du CNOSF.

##### **4.2 COUPE DE FRANCE SENIORS**

- Coupe de France Amateur :

Le Vice-Président en charge du Secteur Sportif explique la proposition de la CCS pour la nouvelle Coupe de France amateur, dont les grands principes sont les suivants :

- Engagement sur la base du volontariat
- Tous les clubs peuvent engager une équipe (y compris les clubs LNV)
- Tous les licenciés compétition Volley-Ball peuvent participer sauf les titulaires d'une licence pro (obligatoire pour jouer en LNV).

***Le Président soumet au vote la mise en place de la nouvelle Coupe de France amateur***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

- Coupe de France Pro

Le Président présente la proposition commune avec la LNV pour la nouvelle Coupe de France Pro, dont les grands principes sont les suivants :

- 14 équipes provenant de la LAM - saison 2019/2020 : AJACCIO, AS CANNES, CHAUMONT, MONTPELLIER, NANTES REZE, NARBONNE, NICE, PARIS, POITIERS, RENNES, SETE, TOULOUSE, TOURCOING, TOURS.
- Les 4 équipes demi-finalistes de la COUPE DE FRANCE AMATEURS de la saison 2018/2019 :
  - ASUL LYON VOLLEY BALL, AMIENS METROPOLE VOLLEY, VC MICHELET HALLUIN, STADE ATHLETIQUE SPINALIEN.
- Les équipes volontaires de LBM, date limite d'engagements le 16/09/2019 à 12H00

#### **- La formule sportive de la compétition :**

- Un tour préliminaire
- 16<sup>ème</sup> de finale.
- 8<sup>ème</sup> de finale
- ¼ de finale
- Final Four

La CCS effectuera des tirages au sort intégraux.

Les matchs sont constitués dans l'ordre du tirage au sort :

- Jusqu'au 8<sup>ème</sup> de finale les équipes provenant de la CDF AMATEURS 2018/2019 ne peuvent pas se rencontrer et doivent recevoir.

#### **4. 3 BILAN SUR LA PREMIERE EDITION DE LA COUPE DE FRANCE M11**

Les retours sont globalement positifs. Il a toutefois été constaté que le mode de qualification aux finales n'a pas été identique dans chaque Ligue Régionale.

Pour rappel, la FFvolley avait indiqué que les Ligues Régionales devaient organiser des finales de ligue et proposer les clubs vainqueurs, en fonction de leur nombre d'équipes attribué. La Coupe de France M11 se déroulera à l'identique de la première édition 2018/2019.

#### **4.4 DESIGNATION DES IMPLANTATIONS VOLLEYADES M13-M14-M15-M17**

Gérald HENRY, représentant de la Ligue Régionale PACA souhaite que les différentes Volleyades retrouvent leur appellation d'origine, à savoir :

- Mini-Volleyades
- Volleyades
- Maxi-Volleyades

#### ***Le Président soumet au vote la demande de Gérald HENRY***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

La CCO a reçu et étudié 10 candidatures pour l'organisation des différentes Volleyades, soit dans le format actuel, soit pour un accueil par genre. Le BE a pris l'orientation de favoriser les candidats qui pourront accueillir les deux genres et ce afin de rester fidèle à la philosophie initiale des Volleyades.

CANDIDATS	CATEGORIE	GENRE	ANNEE D'ORGANISATION	PROPOSITION D'ATTRIBUTION 2020	PROPOSITION D'ATTRIBUTION 2021
Ligue Ile de France	M17	F/M	2020	X	
Ligue de Normandie	M17	F/M	2020		
Ligue de Normandie	M17	F/M	2021		X
Comité Départemental 13 (Ligue PACA)	M17	F	2020		
Ligue d'Auvergne Rhône Alpes	M14/M15	F/M	2020		
Vitrolles Sport VB (Ligue PACA)	M14/M15	F/M	2020	X	
Ligue de Nouvelle Aquitaine	M14/M15	F/M	2021		X
Ligue d'Auvergne Rhône Alpes	M12/M13	F/M	2020	X	
Ligue du Grand Est	M12/M13	F/M	2020		X
Comité Départemental 13 (Ligue PACA)	M12	F	2020		
Ligue d'Ile de France	M13	M	2020		

#### 4.5 POINT SUR LES M12F ET M14F

Gérald HENRY, représentant territorial PACA, demande si la DTN peut faire une évaluation sur les changements des catégories d'âge sur les filles.

#### 4.6 INFORMATIONS SUR LES CALENDRIERS NATIONAUX ET SUR LES RPE DES DIVISIONS NATIONALES

Alain de FABRY fait un rappel de la méthodologie appliquée à la création des poules Nationales.

### 5. SECTEUR DEVELOPPEMENT SPORTIF

#### 5.1 BILAN CHALLENGE COMPET'LIB 2019

##### *Phase départementale :*

45 départements ont répondu au questionnaire permettant d'évaluer la mise en place départementale.

128 équipes inscrites en phase départementale : 114 FFvolley, 9 affinitaires, 5 autres.

Quelques départements ont utilisé leur formule de championnat pour qualifier leur équipe en phase régionale.

Peu d'équipes hors FFvolley ont participé aux phases départementales.

La Coupe de France Compet'lib n'est pas perçue, par nombre de Comités Départementaux, comme un outil de promotion du Volley-Ball loisir auprès des pratiquants hors FFvolley.

### **Phase régionale :**

7 Ligues Régionales ont organisé une phase régionale. 4 Ligues Régionales, n'ayant qu'un Comité Départemental inscrit, n'ont pas organisé de phase. 1 Ligue Régionale n'avait aucun Comité Départemental inscrit.

### **Phase finale :**

Cannes 15-16 juin 2019 : 16 équipes participantes issues de 11 Ligues Métropolitaines ; pas d'équipe Ultra Marine.

## **5.2. PERSPECTIVES CHALLENGE COMPET'LIB 2020**

- Accentuer la sensibilisation, auprès des Comités Départementaux et clubs, aux objectifs de la Coupe de France Compet'lib (action à mener en parallèle avec la promotion de la Coupe France Vétérans)
- Doter les Comités Départementaux de moyens de promotion de l'action : proposer un kit d'entrée dans la compétition
- Budget : réduire les coûts (14 000 € de coût fédéral en 2019)
- Rechercher des partenaires pouvant apporter un support à cette action
- Maintenir l'association de la compétition avec un événement : VNL par exemple
- Etablir un cahier des charges de l'organisateur plus précis

## **5.3 CHALLENGE VETERANS**

### **Objectifs de la Coupe de France Vétérans**

- Diversifier l'offre de pratique
- S'adresser aux volleyeurs vétérans, féminins et masculins, pratiquant au sein de la FFvolley et dans d'autres structures
- Réduire les contraintes de constitution d'équipe en créant une compétition à effectif réduit (4 x 4)
- Proposer une compétition associant qualité de jeu et convivialité

### **Compétitions**

Deux compétitions distinctes sont organisées :

- Coupe de France Vétérans Féminines (Avec 2 catégories d'âge : V40 (40-50 ans), V50 (+50 ans))
- Coupe de France Vétérans Masculins (Avec 2 catégories d'âge : V40 (40-50 ans), V50 (+50 ans))

### **Phase finale :**

- 18 équipes par genre (9 équipes par catégorie, dont une invitée (club organisateur), soit 36 équipes
- Les 36 équipes sont regroupées en un lieu unique

### **Qualification à la phase finale :**

- La FFvolley recueille les inscriptions de la totalité des équipes
- Date limite d'inscription à la FFvolley : **14 octobre 2019**
- 3 plateaux sont organisés entre novembre 2019 et avril 2020, regroupant chacun 3 ou 4 équipes :
  - Plateau 1 : du 22 novembre au 16 décembre 2019

- Plateau 2 : du 17 janvier 2020 au 10 février 2020
- Plateau 3 : du 20 mars au 20 avril 2020
- Les équipes participantes aux plateaux marquent des points en fonction de leur classement :
  - 1<sup>er</sup> : 3 points, 2<sup>ème</sup> : 2 points, 3<sup>ème</sup> : 1 point, 4<sup>ème</sup> : 0 point
- Les équipes participantes aux plateaux ne sont pas éliminées
- A l'issue de la phase de plateaux les 8 équipes ayant marqué le plus de points dans leur genre et leurs catégories, sont qualifiées pour la phase finale

### **Joueurs (ses) – équipes :**

- Type de licence : Compétition Volley, Compet'lib, licence affinitaire + Pass Compet'lib + CM
- Équipes de 4 joueurs

### **Terrain :**

- 16 X 8 conseillé, 18 X 9 accepté
- Hauteur du filet : Masculin : 2,43 m, Féminin : 2,24 m

### **Récompense :**

- Vainqueur : trophée + médailles
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : médailles
- Tee-shirt souvenir à l'ensemble des participants
- Participation gratuite à la soirée festive

### **Finance :**

Droit d'engagement des équipes : 124 € pour la phase finale

La FFvolley délègue l'organisation mais accompagne financièrement l'organisateur.

### **Organisation de la phase finale :**

- Appel à candidature diffusé en septembre 2019
- Cahier des charges à finaliser, mais qui retiendra les points suivants :
  - durée de la compétition :
    - 2 jours (samedi et dimanche) avec accueil des équipes le vendredi soir
    - Soirée festive le samedi soir
- 4 gymnases avec 3 terrains en travers
- une structure pour la soirée festive

### **Responsables du projet :**

Groupe de travail Développement Sportif :

Alain de FABRY, Claude GANGLOFF, Yves LABROUSSE, Michel MARTIN-DOUYAT, Pierre VOUILLOT

### **Perspectives 2020/2021 :**

- Inciter fortement les Comités Départementaux et les Ligues Régionales à organiser des compétitions 4 x 4 Vétérans.

### ***Le Président soumet au vote le projet***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

### **5.4 REGLEMENT SUR LE BASSIN DE PRATIQUE EN 2019/2020**

Une information sur la mise en place des bassins de pratique sera diffusée à la rentrée.

### **6. SECTEUR DEVELOPPEMENT**

Pas de point particulier à aborder ce jour. Yves LABROUSSE fait un état des lieux des actions en cours.

### **7. SECTEUR ULTRA MARIN**

#### **7.1 PROJET CHALLENGE DOM TOM EN MARTINIQUE**

Proposition d'organiser le Challenge Ultra Marin en Martinique le 30 mai 2020.

Les deux vainqueurs M/F de la Coupe de France amateur métropolitaine participeraient à ce challenge. La FFvolley prendra en charge les déplacements des deux équipes métropolitaines au départ de Paris, après étude d'un partenariat avec une compagnie aérienne. Le Ministère Outre-Mer soutiendrait cette manifestation.

### ***Le Président soumet au vote la mise en place du challenge DOM TOM pour 2020***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

#### **7.2 MISE EN PLACE D'UNE ASSOCIATION DES LIGUES ULTRA MARINES**

### ***Le Président soumet au vote la création de l'association des Ligues Ultra Marines***

<b>16 présents – 11 pouvoirs</b>		
<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Pour</b>
0	0	27
<b><i>Adopté à l'unanimité.</i></b>		

### **8. SECTEUR EVENEMENTIEL**

#### **8.1 VNL CANNES**

Cette année encore, l'organisation de la VNL avec l'application du cahier des charges de la FIVB, ne permet pas à la Fédération d'atteindre l'équilibre financier, d'autant que le droit d'organisation versé à la FIVB est toujours de 100 000 USD.

Compte tenu de la faible billetterie du au faible nombre de spectateurs, et des prix revus à la baisse par la FFvolley, l'investissement de la Fédération sur cette manifestation sera entre 150 et 200 000 €.

## **8.2 BILAN GOLDEN EUROPEAN LEAGUE - TOURCOING ET HARNES**

Grande satisfaction sur ces deux opérations, le match France/Autriche à Tourcoing a rassemblé 2 850 spectateurs, record de la Golden European League cette année.

Le succès de l'Equipe de France Féminine s'est confirmé à Harnes avec 1 900 spectateurs.

Merci aux deux clubs de Tourcoing et Harnes pour leur investissement dans ces projets et pour la réussite obtenue.

## **9. RESSOURCES HUMAINES**

### **9.1 POINT SUR LES ENTRETIENS INDIVIDUELS**

Les Entretiens avec les salariés sont en cours. 6 d'entre eux ont déjà été reçus. La suite des entretiens se déroulera dès la rentrée prochaine.

### **9.2 DIVERS**

- L'accord d'entreprise sera finalisé avec les nouveaux représentants du personnel
- Le service comptabilité a parfois des difficultés à traiter les dossiers dans les délais fixés car l'effectif n'est toujours pas au complet. Le retour à mi-temps thérapeutique de la responsable Sylvie BERNIER devrait diminuer la lourde charge de travail des salariés du service.

La séance est levée à 17h30.

Le Président  
**Eric TANGUY**

La Secrétaire Générale Adjointe  
**Christine MOURADIAN**